Le vitrail du jubilé de diamant

Un hommage à la Couronne au Canada

ER
ER

En quittant la chambre du Sénat, on ne peut que s'émerveiller devant la sobriété et l'élégance du foyer de style néo-gothique. Outre les portraits des souverains et leurs effigies sculptées dans la pierre, on peut y admirer désormais un magnifique vitrail représentant les deux souveraines ayant régné le plus longtemps sur le Canada, Victoria et Elizabeth II. Cet ajout récent se veut un hommage au 60e anniversaire de leur règne respectif.

Le vitrail du jubilé de diamant évoque également les principes qui sous-tendent notre identité nationale. La lumière qui fuse à travers cette multitude de pièces colorées peut être interprétée comme une métaphore du Canada et de sa Couronne. Le vitrail rappelle les nombreux bâtisseurs du Canada, d'abord sous la Couronne de France, puis sous celle de l'Angleterre et, enfin, sous celle du Canada. Il symbolise également les peuples autochtones et les nombreuses cultures qui sont unis sous la Couronne. En bref, il évoque les divers aspects de la société canadienne.

C'est cette histoire qui s'est écrite sous le règne de la Couronne, celle des gens qu'elle sert. Tous les Canadiens sont représentés par cette institution que commémore le vitrail du jubilé de diamant. C'est précisément le message que Sa Majesté a voulu exprimer, en 2002, lors de sa visite en sol canadien, à l'occasion du jubilé d'or, lorsqu'elle a dit : « C'est un privilège de vous servir à titre de Reine du Canada, au meilleur de mes capacités, de jouer mon rôle dans cette identité canadienne, de respecter les traditions canadiennes, le patrimoine canadien, de reconnaître l'excellence et les réalisations du Canada et de chercher justement à retrouver un sens de continuité en cette époque stimulante, mais changeante qui est la nôtre. »

À l'occasion du 60e anniversaire du règne de Sa Majesté, ces paroles ont encore tout leur sens. Elles témoignent du dévouement extraordinaire et du service exceptionnel de Sa Majesté envers le Canada. Le vitrail du jubilé de diamant constitue un hommage approprié à l'égard de ce service et, par surcroît, il met en évidence le rôle fondamental de la Couronne dans notre système parlementaire et dans la vie des Canadiens.

J'aimerais joindre ma voix à celles des nombreux Canadiens qui, cette année, profiteront du jubilé de diamant pour exprimer leur loyauté et leur affection à Sa Majesté et la remercier de son rôle à l'égard du Canada.

Noël A. Kinsella
Président du Sénat

EIIR

Introduction

Un hommage à la Couronne au Canada

Un magnifique vitrail surmonte l'entrée de l'édifice du Centre réservée au Sénat, sur la Colline du Parlement. Cette œuvre d'art représente les deux reines qui ont marqué l'histoire du Canada, en l'occurrence Victoria, qui a présidé à la Confédération en 1867, et Elizabeth II, l'actuelle souveraine. Les mots « jubilé de diamant » sont écrits sur le ruban au bas du vitrail reliant les deux souveraines au fait qu'elles ont toutes deux franchi l'étape exceptionnelle de 60 ans de règne.

Le vitrail du jubilé de diamant est un cadeau que le Sénat du Canada a offert à Sa Majesté la reine Elizabeth en 2012, à l'occasion du 60e anniversaire de son règne. En reliant ces deux reines, l'une, l'arrière-arrière-grand-mère et l'autre, son arrière-arrière-petite-fille, l'œuvre évoque une page d'histoire marquante du Canada et de la Couronne.

La Couronne au Canada

Une monarchie constitutionnelle

Le Canada est une monarchie : le chef de l'État est le souverain. En vertu de la Constitution, le pays est dirigé par des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux élus démocratiquement, lesquels exercent leurs pouvoirs sous l'autorité de la Couronne.

Les origines de ce système de gouvernement sont consignées dans l'histoire écrite du Canada, dès l'établissement des premières colonies françaises permanentes dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, au début du XVIIe siècle. La colonie s'appelait alors Nouvelle-France et reconnaissait la souveraineté du roi de France qui était représenté par le gouverneur. En 1763, plusieurs des territoires français d'Amérique du Nord ont été cédés au roi d'Angleterre, George III, lors de la signature du Traité de Paris; dès lors, la Nouvelle-France faisait partie de l'Amérique du Nord britannique.

Les armoiries et les couronnes de la France et de l'Angleterre, gravés sur le mur sud de la chambre du Sénat, illustrent l'histoire de la Couronne au Canada.

À l'instar de la monarchie française, la Couronne britannique a joué un rôle central dans la gouvernance de ces colonies. Elle se démarquait toutefois de la monarchie absolue exercée sous l'*ancien régime* français en ce qu'elle appliquait un système de suprématie parlementaire et de gouvernement responsable, un modèle qui orientera ultérieurement le développement du Canada. Toutefois, à l'aube du régime britannique, les colonies étaient régies par des gouverneurs dont les pouvoirs et l'autorité étaient considérables. Le modèle de gouvernement responsable a vu le jour en Amérique du Nord britannique au milieu du XIXe siècle. La Nouvelle-Écosse a été la première à l'adopter, en 1848, suivie de près par d'autres colonies, ce qui mènera à la création de la Confédération canadienne, en 1867.

Ce sont les Pères de la Confédération qui ont établi le cadre d'un gouvernement responsable au sein d'un système fédéral lorsqu'ils ont négocié la création du Dominion du Canada au sein de l'Empire britannique, dans les années 1860. La Couronne demeurait toutefois un élément central du gouvernement, et le nouveau pays demeurait fidèle à ses racines en tant que monarchie constitutionnelle. En effet, c'est la reine Victoria qui, au cours de la trentième année de son règne, a sanctionné l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (aujourd'hui la *Loi constitutionnelle de 1867*).

La Couronne a permis de renforcer l'identité du Canada qui a continué d'évoluer au fil de nombreuses décennies tumultueuses. Après avoir fait sa contribution sur les champs de bataille de la France et de la Flandre au cours de la Première Guerre mondiale, le Canada a atteint sa pleine autonomie juridique officielle en 1931 grâce au Statut de Westminster. Par la suite, le Canada a été reconnu comme une entité distincte, mais entretenant un rapport particulier avec la Couronne, au sein du Commonwealth.

Une Reine du Canada

Au décès du roi George VI, en 1952, sa fille Elizabeth lui a succédé sur le trône. Elizabeth a été proclamée Reine du Canada, devenant ainsi le premier monarque à porter ce titre particulier. Cette proclamation marquait une nouvelle étape dans l'affirmation de l'autonomie du Canada en tant que monarchie constitutionnelle bien établie.

Les liens entre Sa Majesté et le Canada se sont tissés dès sa première tournée royale au Canada en 1951 alors qu'elle était la princesse Elizabeth. Lors de cette tournée, de même que lors des 22 autres qu'elle a faites par la suite, Elizabeth II a noué des liens encore plus étroits avec les Canadiens. Elle a visité toutes les provinces et tous les territoires et elle a souvent évoqué le Canada comme étant son foyer.

La reine Elizabeth lit le discours du Trône dans la chambre du Sénat en 1957.

Sa Majesté a pris part à l'édification de la nation canadienne. Elle est la seule souveraine à avoir ouvert une législature au Parlement, prononçant personnellement le discours du Trône en 1957 (et à nouveau en 1977). Elle a inauguré la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959 en compagnie du président américain Dwight D. Eisenhower, à qui elle a par la suite rendu visite aux États-Unis; ce fut la première visite à l'étranger d'une reine du Canada. En 1967, elle a participé aux cérémonies du centenaire du Canada sur la Colline du Parlement et elle a visité l'exposition universelle de Montréal. En 1976, la reine Elizabeth a ouvert les Jeux olympiques de Montréal, en compagnie de sa famille. Elle est revenue au Canada en 1977 et en 2002, à l'occasion des jubilés d'argent et d'or. Lors de son passage en 2002, elle s'est rendue au Nunavut, territoire qui venait alors d'être créé. En 2005, elle a participé aux cérémonies du centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les dernières tournées de Sa Majesté ont notamment été marquées par la visite de l'Université des Premières nations du Canada, en 2005, le dévoilement de la pierre angulaire du Musée canadien des droits de la personne, en 2010, et la célébration du centenaire de la Marine royale canadienne, également en 2010. Ces activités témoignent de l'intérêt de la reine à l'égard des questions importantes pour les Canadiens.

En 1982, la reine a pris part à l'événement le plus marquant de l'histoire constitutionnelle du Canada depuis la sanction de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* par son arrière-arrière-grand-mère. Le 17 avril, la reine Elizabeth a signé la proclamation de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Cette signature a conclu le processus de rapatriement de la Constitution qui, dès lors, relevait exclusivement du Parlement du Canada alors qu'elle était auparavant une loi britannique. Le Canada peut maintenant modifier la Constitution lui-même sans avoir à consulter le Parlement britannique. La proclamation a également doté le Canada de la *Charte canadienne des droits et libertés*. (Il importe de signaler que la table sur laquelle a été signée la proclamation se trouve dans les appartements du Président du Sénat et qu'elle évoque un tournant de notre histoire.) Précédée de la *Déclaration canadienne des droits* de 1960, première tentative visant à codifier les droits de la

personne dans une loi fédérale, la *Charte canadienne des droits et libertés* est une importante déclaration des valeurs canadiennes et des principes sous-tendant les lois fédérales. Fait à noter, cette importante étape constitutionnelle a coïncidé avec le 30e anniversaire du règne de la reine Elizabeth, tout comme ce fut le cas lorsque la reine Victoria a sanctionné la création du pays.

Les membres de la famille royale jouent un rôle actif dans la vie des Canadiens en tant que représentants de la Couronne. Leurs tournées régulières leur permettent de manifester leur intérêt à l'égard des Canadiens et des affaires de la nation. Plusieurs d'entre eux portent le titre de colonel en chef de régiments des Forces canadiennes. Ils participent activement à promouvoir les valeurs du devoir et du service qui font partie intégrante de l'identité canadienne. La reine, par exemple, est la souveraine de l'Ordre du Canada, un élément du système de distinctions qui visent à reconnaître les réalisations remarquables des Canadiens. Les membres de la famille royale parrainent également d'autres programmes d'excellence, entre autres le programme du Prix du Duc d'Édimbourg pour les jeunes, ainsi que des œuvres caritatives comme The Prince's Charities, un réseau d'œuvres caritatives dont le prince de Galles est le parrain ou le président. C'est ainsi que la Couronne et ses représentants font partie intégrante du tissu de notre société.

La reine Elizabeth II signe la proclamation de la *Loi constitutionnelle de 1982* qui a permis de rapatrier la Constitution canadienne.

EIIR

Le vitrail du jubilé de diamant

Une mosaïque de verre

Le vitrail du jubilé de diamant a été créé pour célébrer le 60e anniversaire de règne de Sa Majesté la reine Elizabeth II et commémorer le jubilé de diamant de la reine Victoria. Il souligne ainsi l'importance de la Couronne au Canada. La mosaïque de verre surmonte l'entrée de l'édifice du Centre réservée au Sénat, sur la Colline du Parlement.

Le vitrail du jubilé de diamant est constitué de 500 pièces de verre antique soufflé à la bouche et de verre taillé à la machine.

La reine Elizabeth dévoile la maquette du vitrail du jubilé de diamant à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général, le 30 juin 2010.

Le vitrail a été créé par les artistes Christopher Goodman et Angela Zissoff du Goodman Zissoff Stained Glass Studio de Kelowna, en Colombie-Britannique. Il a été réalisé d'après le devis descriptif fourni par le Président du Sénat, l'honorable Noël A. Kinsella, et sur les conseils du secrétaire canadien de Sa Majesté la Reine et huissier du bâton noir, Kevin MacLeod. Sa Majesté a approuvé le vitrail et en a dévoilé la maquette à Rideau Hall (résidence de son représentant canadien, le gouverneur général) lors de la visite qu'elle a effectuée au Canada en 2010. Le vitrail compte 500 pièces de verre et il a fallu six semaines pour le réaliser.

La création du vitrail a comporté plusieurs étapes. On a d'abord transféré un dessin à l'échelle sur un *carton* qui consiste en un dessin noir et blanc grandeur nature. On a ensuite ajouté des *lignes de coupe* de chaque pièce de verre, de façon à créer un gabarit. Le verre utilisé dans la fabrication du vitrail provient de plusieurs pays, notamment d'Angleterre, de France, d'Allemagne et des États-Unis, ce qui donne une palette de couleurs caractéristiques de chacun des matériaux employés. Certaines pièces sont découpées dans du verre fabriqué à la machine, mais d'autres dans du verre antique soufflé à la bouche. Ce verre de fabrication traditionnelle permet d'obtenir des effets impossibles à réaliser avec du verre fabriqué à la machine.

Les pièces ont d'abord été coupées, puis tracées au crayon noir et cuites avant d'être montées temporairement sur un grand chevalet de verre. C'est à cette étape que Mme Zissoff a ajouté les ombres et les détails à la grisaille, soit en gris et en noir. Ce travail est particulièrement évident dans le portrait des deux reines où les pièces correspondant aux visages ont été peintes pour refléter le teint, puis recuites. Les éléments dorés ont été réalisés au moyen d'un jet de sable rouge sur du verre transparent recouvert de jaune d'argent. Les feuilles d'érable ont été coulées dans un moule, puis fusionnées avec des couches additionnelles pour créer un effet tridimensionnel lumineux.

Deux reines, une seule Couronne

Le vitrail du jubilé de diamant se compose de trois sections principales. Les deux plus grandes sont des lancettes, soit des vitraux allongés dont l'extrémité supérieure est en pointe, qui sont placées côte à côte. Ces lancettes sont surmontées par une fleur stylisée à quatre lobes qu'on appelle *quartefeuille*.

Chaque lancette représente, face à face, une reine en demi-profil. À gauche, la reine Victoria porte un voile couronné d'un petit diadème incrusté de diamants. Ce portrait de la reine Victoria s'inspire du portrait de son jubilé de diamant, en 1897. À droite, la reine Elizabeth porte le diadème dit des flocons de neige, dessiné en 2008 et approuvé par Sa Majesté. Bien qu'il n'existe pas réellement, ce diadème figure sur la Médaille du sacrifice du Canada et sur la Médaille du service opérationnel. Il est composé d'une alternance de feuilles d'érable et de flocons de neige et symbolise le fait qu'Elizabeth est la Reine du Canada. Les deux reines portent le collier de diamants et les boucles d'oreille en forme de goutte qui ont été fabriqués pour la reine Victoria en 1858. La reine Elizabeth a choisi ces bijoux pour les portraits du vitrail.

Sous chaque portrait sont placées des feuilles d'érable, certaines orange, d'autres bleues, qui relient symboliquement le Canada aux armoiries royales du Royaume-Uni, sous le portrait de la reine Victoria, et aux armoiries du Canada, promulguées en 1921, sous le portrait de la reine Elizabeth. Immédiatement en dessous de chacun de ces écus armoriaux, un ruban précise les années du jubilé de diamant de chacune des reines. Au-dessus de chaque portrait figure le chiffre royal, ou monogramme personnel, des souveraines : VRI (Victoria Regina Imperatrix) et E II R (Elizabeth II Regina).

Au bas de chaque vitrail figure une représentation du Parlement du Canada. À gauche, on voit l'édifice du Centre original, construit pendant le règne de la reine Victoria. L'Union Jack britannique flotte sur la tour centrale qui portait le nom de Tour Victoria en l'honneur de la reine. Cet édifice a été détruit par un incendie en 1916 et a été remplacé par l'actuel édifice du Centre, qui figure sous le portrait de la reine Elizabeth. L'actuel édifice du Centre est bien sûr le seul que la plupart des Canadiens, y compris la reine, connaissent comme siège du Sénat et de la Chambre des communes. L'édifice du Centre est surmonté de l'unifolié proclamé par la reine Elizabeth et adopté par le Canada en 1965.

La quartefeuille placée au centre et au-dessus des deux lancettes est décorée de la couronne de saint Édouard. Cette couronne est utilisée lors du couronnement du souverain, et elle figure dans la portion supérieure des armoiries royales du Canada. Elle complète également les chiffres royaux.

Les artistes ont indiqué que les teintes ont une valeur symbolique. Le rouge au bas du vitrail représente le Sénat, où est installé le vitrail, et la passion qui anime l'esprit national. Au-dessus, des arcs concentriques dans un camaïeu de bleu vert et de bleu, les couleurs du ciel et de l'océan, symbolisent l'élévation, le caractère rationnel et la durabilité. La métaphore se poursuit plus haut où une section d'un bleu plus soutenu, parsemée de taches jaunes, symbolise le ciel étoilé.

Sous le vitrail, on aperçoit, à l'horizontale, un haut-relief de la masse du Sénat, un objet cérémonial fait de laiton et plaqué d'or. Tradition héritée du Parlement britannique, la masse est solennellement transportée dans la chambre du Sénat au début de chaque séance et est déposée sur le Bureau du greffier jusqu'à l'ajournement de la séance. Elle symbolise l'autorité que la reine a conférée au Sénat. Cette sculpture en haut-relief placée sous le vitrail du jubilé de diamant a été réalisée en 2011 par le sculpteur du Dominion Phil White. Elle mesure cinq pieds de longueur. Elle a été tournée et sculptée dans du tilleul d'Amérique avant d'être dorée avec de la feuille d'or de 23 carats.

Le vitrail du jubilé de diamant commémore le règne de deux reines remarquables. Il souligne également l'importance de la Couronne, une constante de l'identité et des valeurs du peuple canadien et de la croissance et du développement du Canada.

1952 - 2012

Le Sénat et la Couronne

En quoi le vitrail du jubilé de diamant est-il un cadeau indiqué pour rendre hommage à la reine Elizabeth, à la reine Victoria et à la Couronne, et pourquoi est-il approprié de l'installer à l'entrée de la chambre du Sénat, sur la Colline du Parlement?

Par tradition, toutes les cérémonies parlementaires se déroulent dans la chambre du Sénat. C'est au Sénat que convergent les trois éléments du Parlement pour former la cime de notre système gouvernemental. La réunion de la Couronne, du Sénat et de la Chambre des communes survient à des étapes clés du processus parlementaire : au début d'une nouvelle législature ou d'une nouvelle session; à la nomination d'un nouveau gouverneur général, représentant de la reine au Canada; à la promulgation par la Couronne de projets de loi adoptés par la Chambre des communes et par le Sénat (la *sanction royale*). C'est pour ces occasions que des trônes réservés à la reine du Canada et au prince consort sont placés en permanence dans la chambre du Sénat. Selon la tradition, la reine et le gouverneur général n'entrent pas dans la Chambre des communes; toutes les cérémonies auxquelles ils participent se déroulent au Sénat.

Que le vitrail du jubilé du diamant paraisse sous son meilleur jour depuis les portes de la chambre du Sénat est donc tout à fait approprié. L'enceinte du Sénat regorge d'ornements évocateurs de la Couronne : les grands portraits des souverains dans le foyer et dans le Salon de la Francophonie qui y est adjacent; les sculptures en encorbellement des souverains; le magnifique buste sculpté de la reine Victoria au-dessus des trônes dans la chambre; les nombreuses représentations de la Couronne. Illuminant le foyer du Sénat, le vitrail rappelle l'omniprésence de la Couronne à la chambre du Parlement que constitue le Sénat.

De nombreuses images évoquant les relations étroites entre le Sénat et la Couronne ornent la « Chambre rouge », appellation parfois utilisée pour désigner la salle dans laquelle siège le Sénat.

Conclusion

Très peu de monarques ont franchi le cap des 60 ans de règne. Dans sa courte histoire, le Canada a eu deux de ces souverains. Le règne combiné de ces deux reines représente plus de la moitié de l'histoire du Canada depuis sa création.

Il est remarquable que le Canada soit devenu une fédération indépendante tout en demeurant une monarchie constitutionnelle, et ce, de manière pacifique. Cette particularité de son histoire témoigne de ses valeurs en tant que pays et de la sagacité de ses souverains. Depuis la Confédération, sous le règne de la reine Victoria, le pays s'est forgé une identité de fierté, d'autonomie et d'indépendance. D'une colonie britannique, il s'est transformé en une société bilingue et multiculturelle.

Le vitrail du jubilé de diamant rend hommage à deux reines remarquables. Tout en évoquant les transformations qui se sont produites depuis le premier souverain jusqu'à la reine actuelle, il rappelle l'émergence graduelle du Canada vers ce qui le définit aujourd'hui et la fierté que lui inspire toujours son héritage de la monarchie constitutionnelle. Par leurs souverains, les Canadiens se souviennent de leur passé, mais ils érigent en même temps leur avenir avec confiance.

© Sénat du Canada